

Conformément à la loi scolaire de l'Alberta, le Conseil scolaire FrancoSud a éliminé les frais scolaires de base. Les écoles peuvent toutefois facturer certains frais aux parents, tel que détaillé dans le tableau ci-dessous.

Frais d'utilisateur – technologie

Projet AVAN	80 \$
-------------	-------

Sorties scolaires

Maternelle	65 \$
1 ^{re} année	77 \$
2 ^e année	77 \$
3 ^e année	77 \$
4 ^e année	77 \$
5 ^e année	145 \$
6 ^e année	148 \$
7 ^e année	165 \$
8 ^e année	165 \$
9 ^e année	165 \$
RaJe	85 \$
Young Authors Conference <i>(environ 15 élèves de 4-9)</i>	30 \$

Frais liés aux cours à option

CTS	Coiffure et esthétique 7-9	20 \$
CTS	Construction 7-9	30 \$
CTS	Alimentation 7-9	30 \$
CTS	Menuiserie 7-9	30 \$
CTS	Mode & Design	30 \$
CTS	Multisport	30 \$
CTS	Photo 7-9	20 \$
CTS	Multi-media 7-9	30 \$
CTS	Entreprise 7-9	30 \$
CTS	Robotique	20 \$
CTS	Media 7-9	20 \$
CTS	Expérience scientifique 7-9	20 \$
CTS	Allemand	10 \$
CTS	Drama-Théâtre/Arts dramatiques	20 \$